



Syndicat Professionnel des Réflexologues

juin 2021,
à l'attention de {{ contact.PRENOM }} {{ contact.NOM }}

Chère adhérente, cher adhérent
Beaucoup de questions, beaucoup de réponses, de l'actualité et une reprise d'activité très marquée, un peu moins de temps bénévole disponible pour nous toutes et tous... et beaucoup de sujets encore en devenir !
Voici votre lettre d'information du SPR

À très bientôt,
Le Bureau du SPR

DERNIERS JOURS



Aide aux TPE pour soutenir la numérisation.

Si vous avez raté l'info sur les réseaux, nous vous invitons à vous renseigner au plus vite et à profiter de ce coup de pouce proposé par le gouvernement.

(création , ou amélioration de site internet. prise de rendez vous en ligne etc...)

l'état vous rembourse 500 euros si vous justifiez d'une facture dans une solution numérique.

c'est jusqu'au 30 JUIN.

[Je m'informe et j'agis !](#)

L'opération « Chèque France Num », pour l'acquisition d'assistance numérique vous permet par exemple de vous équiper avec les logiciels de **notre partenaire ReflexoEXPERT** (Réflexologie) et **NaturoEXPERT** (Réflexologie + Nutrition, le plus complet).

Descriptif et conditions sur leurs sites respectifs : www.reflexoexpert.fr/ ou www.naturoexpert.fr/

[comment commander ?](#)



INFORMATIONS

La Foire aux Questions va bientôt ouvrir !

Approfondissez vos connaissances sur le monde professionnel des réflexologues.

Les réponses de votre syndicat en collaboration



étroite avec les membres actifs des commissions.

Un immense merci à **Mathieu Apert** pour son implication et ses compétences pour renover et enrichir votre site web.



À noter : le questionnaire sur l'exercice de la réflexologie en institutions sera bientôt accessible en ligne.

Dossier portage

Une nouvelle initiative de la commission réglementation disponible dans votre espace membre

Le portage salarial et entrepreneurial Du salariat vers l'indépendance

Un dossier complet avec toutes les informations sur ce statut bien particulier.

Un sujet porté par **Sylvie Favrot, Sylvie Hervéou-Pardo, et Valérie Lévy**



je télécharge



Mais que fait le bureau ?

C'est une bonne question...

Le bureau se réunit une fois par mois pour faire le point

- Sur les certaines demandes d'adhésion
- Sur les travaux des commissions
- Sur les sujets portés par les délégations
- Sur les partenariats en cours
- sur les affaires courantes (administration, gestion, finances...)
- sur le contenu et la forme de nos communications
- et sur tout autre sujet qui n'a pas encore été traité ni résolu...

Tous les 1ers mercredis de chaque mois (sauf en août), la matinée entière suffit tout juste !

Entre chaque réunion mensuelle les différents membres du bureau échangent entre eux par tous les moyens à distance connus à ce jour selon les compétences de chacun.e et les disponibilités du bénévolat.

Dès lors qu'un sujet est susceptible de diviser plutôt que de réunir, nous prenons toujours le temps du dialogue et tâchons de prendre les bonnes décisions au nom du collectif et jamais de l'intérêt particulier.

Renouvellement de partenariat

Notre partenariat avec l'UPSME vient d'être renouvelé pour la 4ème année consécutive. Nous sommes conscients que certaines positions personnelles de son représentant aient pu heurter certain.e.s. Nous avons néanmoins décidé de lui renouveler notre confiance par ce renouvellement. Son soutien est précieux pour défendre les micro-entrepreneurs, majoritaires au sein du SPR.

Adresse de contact pour les adhérents SPR : adh.spr@upsme.fr

Pour en savoir plus



Nouveau partenariat

Nous venons de conclure un partenariat qui concerne l'assurance des biens et des personnes dans les domaines suivants :

- Multirisque Professionnelle (assurance locaux) : Remise de 20 %
- Prévoyance : Remise de 10 % et remise supplémentaire de 10% si souscription

- simultanée d'un contrat de retraite
- Mutuelle : Remise de 10 %
- Retraite : Remise de 50 % sur les frais sur versements
- Assurance vie : remise de 50% sur les frais sur versements
- Bilans de retraite gratuits sur demande

[Contacter notre partenaire swisslife](#)

À SUIVRE !

Les actions de l'A-MCA continuent de susciter méfiance, espoir, enthousiasme, inquiétudes... tant au sein des professionnels que nous sommes qu'au sein du monde médical. Nous continuons à suivre avec attention sa progression qui semble pour le moment surtout politique. Le moins que l'on puisse remarquer est que cette Agence cherche peu à être à l'écoute des organisations professionnelles ...

Vous pouvez suivre le replay de la dernière visio-conférence de restitution du rapport :

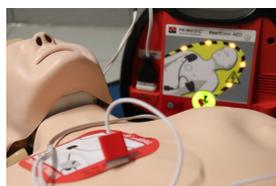
“Favoriser l’essor des pratiques complémentaires adaptées tout en luttant contre les méthodes alternatives et les dérives thérapeutiques en santé.

[Replay](#)



ORGANISER une SESSION PSC1 / Une RENCONTRE

Loin d'être une contrainte, disposer du brevet PSC1 (Premiers secours niveau 1) est non seulement requis pour adhérer mais peut également s'avérer essentiel le jour où l'on en a besoin. Que ce soit en situation professionnelle ou dans le privé.



Nous relayons donc ici une initiative de Laurence Robert, déléguée du Gard (30), qui organise le 26 juin une formation à Nîmes.

Cette proposition est également ouverte aux adhérents de la FFR*. N'hésitez pas à la contacter si vous souhaitez participer à cette session ou bien proposer une initiative semblable.

Ambre Verdon, déléguée de l'Isère (38), organise à Grenoble, probablement en juillet, une session PSC1 (ainsi qu'une rencontre entre les adhérents en juin - voir plus bas)

Rencontre adhérents del'Isère

Une rencontre adhérents organisée par la déléguée de l'Isère, Ambre Verdon, aura lieu

le 26 juin prochain autour d'un goûter

(Non, vous ne rêvez pas !) à Grenoble pour échanger autour de problématiques rencontrées par les réflexologues et autour de cas pratiques.

Merci [Ambre Verdon](#), déléguée du 38



[cartographie des délégations](#)

[Nous suivre sur Facebook](#)

[Nous suivre sur LinkedIn](#)